



Mercredi 01.04.09 | 42e année | No 11

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Crise?... Quelle crise?

Connaissez vous l'histoire qui suit? C'est une histoire vraie (ou, si elle ne l'est pas, elle pourrait tout aussi bien l'être!). Pris dans l'incendie de leur maison, deux frères ont, dans l'urgence, soulevé la vieille armoire familiale contenant les souvenirs les plus précieux et, la préservant des flammes, l'ont déposée dans une cour extérieure. Souhaitant la mettre à l'abri le lendemain, ils ont été incapables de la déplacer du moindre centimètre!

Le corps n'est rien sans la volonté. Celle-ci est toute puissante, du moins si chacune de nos cellules en est imprégnée. Il suffit d'y croire. Mais il faut croire complètement. Bien sûr, la nécessité peut y contribuer.

Accusée curieusement d'alarmisme (l'influence de la période électorale?), la direction des finances persiste: la situation financière de la Ville n'est pas au beau fixe. Les budgets 2010 et 2011 seront ceux de tous les dangers. Il serait stupide de ne pas le réaliser. Il n'y a toutefois pas lieu de dramatiser, des solutions existent. Et surtout, la volonté de redressement est là, à la fois farouche et lucide. Le Conseil communal ne reste pas les bras ballants.

Au final, gageons qu'avec l'aide de chacun, le paquebot Ville de Neuchâtel traversera la tempête sans casse majeure.

J'y crois pleinement!

Alain Ribaux
Directeur des finances



Le Conseil communal constate avec inquiétude la fragilité financière de la Ville.

Un déficit de 3,6 millions

La Ville boucle ses comptes 2008 avec 3,6 millions de francs de déficit, soit 1,3 million de plus que prévu au budget, pour 248,7 millions de charges. Ce mauvais résultat s'explique en bonne partie par la crise financière. L'UBS, qui avait encore payé 4,5 millions d'impôts en 2007, n'a rien versé en 2008. Neuchâtel peut et doit cependant rester ambitieuse, estime le Conseil communal.

Les charges ont baissé de 0,8% par rapport au budget et les revenus sont en recul de 1,3%. Les charges de personnel sont inférieures au budget de plus de 2,5 millions de francs. La dette de la Ville a reculé, passant de 518 à 481 millions. Cette dette a coûté 2,2 millions de moins que prévu au budget.

Fragilité financière

L'impôt sur le revenu des personnes physiques a atteint un niveau exceptionnel, en hausse de plus de trois millions de francs par rapport à 2007. A l'inverse, le produit de l'impôt sur les personnes morales a chuté de 20 millions. Fin 2008, la fortune nette de la Ville se montait à 24 millions. La présentation de comptes déficitaires à l'issue d'une année encore bonne d'un point de vue conjoncturel n'est guère réjouissante, indique le Conseil communal qui déplore la fragilité financière de la Ville.

Charges stables

Les efforts entrepris pour maîtriser les dépenses ont permis de contenir les

charges, qui restent stables. L'engagement et la compétence du personnel communal n'y sont pas étrangers. Autre sujet de satisfaction: la population a continué de croître, grâce à la politique de densification du territoire urbain menée depuis plusieurs années. L'accroissement du nombre d'habitants est de nature à augmenter les ressources propres de la Ville.

Rester ambitieux

Phare d'une région, la ville de Neuchâtel doit insuffler un dynamisme loin à la ronde. Mais elle ne peut pas continuer d'assumer son rôle de centre d'agglomération sans un appui accru de ses voisines, conclut le Conseil communal (suite en pages 8 et 9).



3

Le Musée d'art et d'histoire fait la fête au chocolat et présente une exposition intitulée « Le monde selon Suchard ».



4

Le Muséum d'histoire naturelle dévoile tout sur la queue, qui sert parfois de moyen de communication.



10

Le Conseil général se penchera lundi sur le système de rémunération de la fonction publique communale.



Stoppa Filis SA
PLÂTRERIE-PEINTURE
Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90



PLASLICA S.A.
Orée 30 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 06 96

**REVÊTEMENTS
DE SOLS**
Tapis - Parquets - P.V.C.

EXPOSITION:
Rue des Pâquiers 22
2072 Saint-Blaise
Tél. 032 753 74 64
Fax 032 753 57 25

028-424949

Falk Frères SA
«Parquets - Tapis - PVC»



Tapis tendu ou collé
Sablons 35 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 77 60
Natel 079 637 33 19
www.falkfreres.com

Dans ce numéro

Festi'neuch: le programme

Limp Bizkit, IAM, Keziah Jones, Micky Green, Assassin, Raphaël, Grand Corps Malade et Emir Kusturica seront les vedettes des quatre jours de l'édition 2009 de Festi'neuch. Sans oublier trois anciens groupes du Busker's Festival et Junior Tshaka.

Page 5

Comptes déficitaires

Les comptes de la ville pour 2008 bouclent sur un déficit de 3,6 millions de francs. Le directeur des finances Alain Ribaux explique pourquoi. Le conseiller communal qui continuera de se battre pour maîtriser les charges, escompte une embellie pour 2011.

Page 8

Mémento à conserver

Dans le cadre du programme d'économie d'énergie Holistic, la Ville de Neuchâtel et ses partenaires dans ce projet proposent encarté dans le présent numéro de Vivre la ville un memento des actions à entreprendre pour réduire sa consommation d'énergie. A conserver absolument.



Le père du Suchard Express

Hans Tschumper, ancien chef marketing chez Suchard, est le père du Suchard Express qu'il contribua à populariser auprès d'un large public. A 82 ans, cet homme de tête et de contact a encore réussi à récolter des fonds pour l'exposition du Musée d'art et d'histoire. Interview.

Page 16

Le Musée d'art et d'histoire présente une grande exposition sur le passé chocolatier de Neuchâtel



La salle dite des machines avec une multitude de moules servant à confectionner des lapins de Pâques notamment.

Le monde selon Suchard

Ce sera la fête au chocolat durant les mois qui viennent à Neuchâtel! Le Musée d'art et d'histoire invite le public à découvrir le monde fascinant de Suchard. Fruit d'une étroite collaboration entre le Musée, l'Université et diverses institutions de conservation, l'exposition intitulée «Le monde selon Suchard» offre un regard transdisciplinaire et novateur sur une aventure industrielle d'importance internationale.



Carte-réclame Suchard datant de 1890, tirée du Fonds Suchard déposé au Musée d'art et d'histoire.

Dépositaire depuis 13 ans du Fonds Suchard Tobler, le Musée présente dès dimanche et jusqu'à la fin de l'année des centaines d'objets et d'images qui conduisent le visiteur de Serrières – où l'entreprise Suchard a été active pendant 170 ans – au vaste monde. Cette nouvelle exposition s'accompagnera de nombreuses manifestations et autres dégustations et démonstrations proposées par les confiseurs neuchâtelois.

Une entreprise familiale

L'exposition raconte l'entreprise Suchard dans son environnement géographique, dans son désir de conquérir le monde et dans son univers visuel. Comment se fabrique le chocolat? En quoi est-il un produit suisse? Quel rôle a joué la famille au sein de l'entreprise? Pourquoi Suchard a-t-elle cessé toute activité à Serrières en 1996? Comment la culture d'entreprise a-t-elle perdu

après la fermeture? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles des réponses sont apportées dans les différentes salles du musée.

Le rôle de la publicité

L'exposition révèle aussi le rôle central qu'a joué la publicité dans l'histoire de Suchard. Affiches, emballages, photographies, films et spots télévisés montrent les célébrités que sont devenus la vache Milka, le bonhomme Sugus, le bon Saint-Bernard ou encore le Suchard Express.

Sens sollicités

En fin de parcours, le visiteur traverse un appartement entièrement équipé d'articles Suchard et comprend ainsi comment l'entreprise s'est immiscée dans tous les domaines de la vie quotidienne. Jouant avec les formes et les couleurs dans les espaces du Musée, la mise en scène de cette

exposition d'envergure nationale favorise aussi la découverte par l'esprit et les sens: goût, odorat et toucher sont sollicités.

Etroite collaboration

Le monde selon Suchard atteste de l'heureuse collaboration entre des institutions de recherche et de conservation: Musée d'art et d'histoire, Instituts de géographie, d'histoire, d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université, Institut suisse pour la conservation de la photographie, Memoriav et le Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Fontaine de chocolat

Table ronde, soirée témoignage, projections de films, conférences, colloque, exposition de travaux d'arts appliqués accompagneront l'exposition tout au long de l'année. Le visiteur pourra aussi participer à des démonstrations et dégustations organisées par des confiseurs chocolatiers. Les plus jeunes sont invités par l'Atelier des musées à créer une oeuvre en chocolat. Enfin, une fontaine à chocolat coulera tous les jours entre 15 et 16 heures. Les éditions Gilles Attinger à Hauterive publient à cette occasion un ouvrage en français richement illustré qui réunit des articles rédigés par 18 professeurs et chercheurs universitaires.



La nouvelle exposition du Muséum d'histoire naturelle présente la queue dans tous ses états

« Parce queue ! »

Instrument de parade, outil, moyen de communication... la queue, souvent oubliée du champ d'étude scientifique, fait l'objet jusqu'au 28 février 2010 d'une magnifique exposition au Muséum d'histoire naturelle intitulée « Parce queue ». Hantée par plusieurs citations de Darwin portant sur l'évolution, l'exposition aborde aussi bien le côté scientifique que le symbolisme et l'aspect culturel des queues. Des poissons aux mammifères, en passant par les chimères (démons, dragons, sirènes...), l'érotisme et les jeux de mots, le sujet a été exploité dans toute sa splendeur.

«Les informations portant sur les queues ont été difficiles à trouver car c'est un sujet très peu étudié», commente Christophe Dufour, conservateur du Muséum d'histoire naturelle. La queue a en effet souvent été délaissée en raison de la tendance, dans les sciences naturelles à se concentrer principalement sur l'avant du corps, pôle des activités cérébrales. «Il est rare de trouver des images de documentaires animaliers se concentrant sur la queue des animaux. En effet, un animal tournant le dos à la caméra est plutôt synonyme d'échec», ajoute le conservateur.

Poissons

L'exposition s'ouvre avec une queue, bien sûr, au sens de la file d'attente. C'est du moins ce qu'espère l'équipe du musée, qui a déjà installé des balises à cet effet. Première étape, après un micro-trottoir amusant, les poissons, car ce sont les plus vieux vertébrés existants. Qu'elles soient asymétriques ou non, petites ou grandes, les queues ont ici la fonction de propulseur dans un milieu liquide. Vrais poissons et robots placés dans des aquariums permettent de le vérifier. Il n'en va pas forcément de même pour les animaux terrestres, présentés par un «mur de squelettes», permettant de distinguer la diversité des queues.

Outils

Pour ces êtres terrestres, la queue est utilisée comme un outil (chasse-mouche, point d'appui, parasol), comme un moyen de communication



L'exposition se termine sur une note imaginaire avec la représentation artistique de différentes chimères à queue • Photo: sp

ou de parade sexuelle, comme en atteste toute une série de petits films. L'exposition, qui encourage l'interaction avec les visiteurs par divers postes tactiles ou ludiques, se termine sur une note imaginaire. «Chez l'humain, c'est le coccyx qui équivaut à la queue.» Cette insignifiance physique est compensée par une immense

richesse culturelle et imaginaire. Plusieurs artistes, parmi lesquels le dessinateur neuchâtelois Mandril se sont donc attelés à représenter ce symbole d'animalité, qui nourrit de nombreux fantasmes. Démons, sirènes, dragons et même érotisme ont donc également trouvé leur place au sein de l'exposition. (lap)



Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Jusqu'au 30 avril, exposition «Vos souvenirs sont notre mémoire». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Jusqu'au 5 avril, exposition: «Le musée en devenir». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Du 5 avril au 3 janvier 2010: «Le monde selon Suchard». Vernissage, samedi 4 avril à 17 heures.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des

maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Jusqu'au 17 mai, exposition «La marque jeune». Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition «Parce queue». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel (CAN) (rue des Moulins 37), jusqu'au 12 avril, exposition Fabien Giraud et Raphaël Siboni. Ouvert me-di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 17 mai, exposition

de caricatures. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (L.-Robert 1a), jusqu'au 26 avril, exposition Elisabeth Pérusset, peinture et Marie-Claire Meier, sculpture. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. **Galerie Caractère** (Bellevaux 24), jusqu'au 4 avril, exposition Luis Acosta, bijoux contemporains. Ouvert me + ve de 13h30 à 18h30, sa de 13h30 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (Château 8), jusqu'au 10 mai, exposition La beauté de l'estampe.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 30 avril, exposition Chloé Nicolet-dit-Félix: «Le Bodhi, le Banyan et autres histoires.» Ouvert lu-ve (sauf lundi matin) 9h à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Tour de Diesse (Château 6), jusqu'au 4 avril, exposition Jean-Claude

Kerwand, peinture. Ouvert ma-ve de 14h30-18 heures, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 14 à 17 heures.

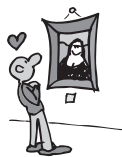
Concerts

Bleu Café (fbg du Lac 27), samedi 4 avril à 22h30, concert du groupe Rakachan, musique cubaine. Portes à 20h30. Entrée: Fr. 10.-. Réservations: tél. 032 725 03 47.



Conférences

Faculté des lettres (espace L.-Agassiz 1), Université du 3^e âge, jeudi 2 avril de 14h15 à 16 heures: «Carnets de modèles médiévaux», par Pierre-Alain Mariaux, professeur ordinaire à l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie.



L'actualité culturelle

Musique et lecture

Le comédien Gilles Tschudi et le Nouvel Ensemble Contemporain (NEC) seront les invités du Centre Dürrenmatt, mercredi 1^{er} avril.

Actif au cinéma et au théâtre, Gilles Tschudi s'était déjà produit en décembre dernier avec le Nouvel Ensemble Contemporain (NEC) au Centre Dürrenmatt. Le comédien et l'ensemble chaud-de-fonnier récidivent avec «A l'écart», une prestation autour des douze lieder composés par Heinz Holliger sur des poèmes de Robert Walser.

Centre Dürrenmatt, Pertuis-du-Sault 74, mercredi 1^{er} avril à 19 heures.

Jazz au Pommier

La scène du Théâtre du Pommier servira de cadre, vendredi 3 avril au

concert de Tiza Brown et le Saxtet. Le Saxtet, c'est cinq saxes et une section rythmique, trois professionnels et cinq amateurs, deux généra-



tions, un orchestre qui roule sa bosse en Suisse et en France depuis plus de vingt ans, privilégie les thèmes standards classiques et plus modernes. Née au USA, Tiza Brown a rejoint l'or-

chestre depuis plusieurs années. Artiste multi-facette et éclectique, elle a étudié le théâtre et la comédie musicale puis s'est orientée vers le funk-rock en passant bien sûr par le jazz. En Europe, elle a collaboré comme choriste avec Phil Collins et participé à tous les derniers concerts du Saxtet.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, vendredi 3 avril à 20h30. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Djinn Djow ou l'art du métissage

En collaboration avec le Centre culturel neuchâtelois, Culture nomade présentera samedi 4 avril au Théâtre du Pommier, la compagnie Djinn Djow.

Anne-France Brunet et Vincent Zanetti ont fondé la compagnie

Djinn Djow en 1989. La danse trouvera naturellement sa place dans ce nouveau spectacle, essentiellement musical. Devant un décor enrichi par les projections photographiques de Suzy Mazzanisi, neuf artistes seront sur scène dont une nouvelle voix, celle de Sidikiba Coulibaly, chanteur de la vénérable confrérie des chasseurs du Mandé. Autour de lui, fidèle à l'esthétique musicale qui lui est chère, Vincent Zanetti tisse et métisse jazz, rythmes sahéliens, mélodies traditionnelles, sons électriques et acoustiques, chaleur des percussions, souffle aux couleurs de bois de la clarinette, vibrations des guitares et des cordes africaines, simbi et autres ngonni des griots mandingues...

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, samedi 4 avril à 20h30. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Festi'neuch dévoile le programme complet de l'édition 2009 qui aura lieu les 4, 5, 6 et 7 juin

Keziah Jones et Raphaël

On savait que Limp Bizkit et IAM ouvriront jeudi 4 juin l'édition 2009 de Festi'neuch. On sait maintenant que Keziah Jones, Micky Green, Assassin, Raphaël, Grand Corps Malade et Emir Kusturica seront eux aussi de la partie. Sans oublier trois anciens groupes du Busker's Festival et Junior Tshaka, de retour d'Afrique.



Après Goran Brégovic l'an passé, Emir Kusturica et son orchestre mettront le feu au chapiteau de Festi'neuch. • Photo: sp

Cette année, Festi'neuch commencera jeudi soir déjà avec IAM et Limp Bizkit en exclusivité suisse. A découvrir également ce soir-là Aloa, la révélation trip hop helvétique, et les Américains de Nomo qui fusionnent habilement jazz et funk avec leurs cuivres.

La funk attitude

Vendredi, la grande scène accueillera la funk attitude de Keziah Jones et la pop branchitude de la belle Australienne Micky Green. Assassin, le groupe de rap souterrain non-violent viendra donner au public de Festi'neuch une bonne leçon de vie. Hip-hop toujours avec Le Klub des 7 et

Sim's qui précéderont le duo de choc Beat Torrent.

Le folk-fleurette de Raphaël

Place à la chanson française le samedi avec Raphaël et son folk-fleurette ainsi que Grand Corps Malade qui slamera d'amusantes vérités. A ne pas manquer ce soir-là les deux tornades de la planète reggae: Sebastian Sturm et Ziggi. Enfin, Marc Aymon et Ska Nerfs représenteront la scène suisse tandis que The Dynamics n'en finira pas de nous faire danser.

Energie balkanique et rythmes latinos

Place à la fête dimanche avec Emir Kusturica & The No Smoking Orchestra qui promettent d'enflammer le public avec leur énergie balkanique. Avant cela, les rythmes latinos de Yuri Buenaventura permettront à chacun de se chauffer comme il se doit.

Amsterdam Klezmer Band

Toujours à la recherche de collaborations avec les acteurs de la scène musicale locale, Festi'neuch propose également un concert inédit, fruit d'une rencontre entre Junior Tshaka et le Sénégalais Didier Awadi, véritable vedette dans son pays. Les responsables du festival adressent par ailleurs un clin d'œil au Busker's qui célèbre cette année ses 20 ans en programmant trois groupes qui ont fait le succès de ce festival de rues: Amsterdam Klezmer Band, The Baghdaddies et Dikanda.

Festi'neuch, les 4, 5, 6 et 7 juin 2009 sur les Jeunes-Rives. www.festineuch.ch

Chronique culturelle



L'heure n'a pas sonné

Il fut pendant plus de 20 ans le sorcier réformé de la Collégiale et le fidèle gardien du Temple. Il fut également l'inventeur d'un orgue merveilleux sur coussin d'air, le pédagogue aux multiples facettes (formateur entre autres de son successeur Simon Péguiron) et l'ambassadeur polyglotte de Neuchâtel dans le monde. Guy Bovet est et reste un organiste d'exception et un compositeur novateur. Il l'a démontré une fois de plus dimanche en interprétant sa Messe de Pâques inspirée de l'hymne grégorienne «Haec Dies» ainsi que la difficile mais fascinante Symphonie romane de Charles-Marie Widor lors d'un concert d'adieu à la Collégiale. En fait, ce n'est qu'un «au revoir» que le maître qui sait faire parler les films muets a dit à ses amis et à son public. Car assurément Guy Bovet continuera de nous faire vivre de merveilleux moments musicaux puisque jamais ne sonne l'heure de la retraite pour un artiste! Merci et longue vie à l'ex-grand maître de la colline enchantée.

Patrice Neuenschwander

Falk Frères SA - Revêtements de sols - Rue des Sablons 35 - Neuchâtel

La rénovation de parquets anciens: un savoir-faire de longue date

Fondée en 1953 à Neuchâtel, l'entreprise Falk Frères a acquis une solide expérience et une bonne réputation dans son domaine. Cette dernière est spécialisée dans la vente, la pose et la rénovation de revêtements de sols, du parquet à l'ancienne au plus moderne, en passant par le liège, le laminé, le stratifié (style Pergo), le tapis, la moquette, ainsi qu'une large gamme de PVC... Elle s'occupe également de la décoration d'intérieur en proposant des stores intérieurs et extérieurs, à lamelles ou métalliques, avec des couleurs très variées.

Toutefois, son cheval de bataille reste la rénovation de parquets anciens. Son savoir-faire – de longue date dans ce domaine spécifique –, place l'entreprise Falk Frères en première position.

Depuis de nombreuses années, l'entreprise est responsable de l'entretien courant des bateaux de la Société de navigation des lacs de Neuchâtel et Morat SA, comme le prouvent les travaux de rénovation des fonds du pont supérieur et du restaurant du «Fribourg», sur le point d'être terminés. Dans ce domaine plus qu'ailleurs, la solidité et la durée des revêtements passent par le choix judicieux des matériaux et des tissus.

Les employés Falk Frères sont tous au bénéfice d'un CFC et suivent régulièrement des cours de perfectionnement leur permettant d'être immédiatement au courant des dernières nouveautés.

L'entreprise s'est adaptée au fur et à mesure aux situations qui évoluent rapidement, adoptant ainsi une politique qui tend à anticiper les événements plutôt que de les subir. www.falkfreres.com



Rénovation de parquets anciens, hall des guichets, Banque de Dépôts et Gestion, Neuchâtel.



Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie

Le solaire photovoltaïque traîne une réputation peu élogieuse, mais non justifiée!

Christian Trachsel



Dans le domaine des énergies renouvelables, le solaire occupe une place très particulière. Son abondance est telle que la surface des toitures neuchâtelaises suffirait à couvrir l'ensemble des besoins énergétiques du canton. De plus, ce vecteur énergétique permet de produire de la chaleur ou de l'électricité.

Dans le premier cas, on chauffe de l'eau à l'aide de capteurs solaires thermiques. Pour une production d'électricité, on recourt à des cellules photovoltaïques. Dans la pratique, tout différencie ces deux technologies. Tout simplement parce que les énergies produites ne sont pas de même nature. Leurs qualités intrinsèques sont très différentes. D'ailleurs il n'est pas raisonnable d'un point de vue scientifique de comparer une énergie thermique, de peu de valeur, à une

énergie noble comme l'électricité. Malgré tout, la société s'est forgée une opinion très tranchée sur la question. C'est que la réputation de ces deux technologies est taillée de manière peu nuancée par les professionnels de la branche!

Voyons plutôt. Pour le solaire thermique, l'image de marque est très favorable. Tout le monde qualifie unanimement la technique de «performante, au point, rentable». L'unanimité est encore plus marquée contre le photovoltaïque. Sa réputation tient dans les qualificatifs de «faible rendement, à développer, très coûteux». Bien triste réputation..., d'autant plus qu'elle est fautive!

Prenons l'exemple d'un petit propriétaire qui souhaite investir 10'000 francs dans une installation solaire. En portant son choix sur le thermique, il posera 4 m² de capteurs sur son toit. Chaque année, il économisera 160 litres de mazout, ce qui correspond, au prix actuel du combustible, à un gain financier annuel de 144 francs. S'il choisit le photovoltaïque, il installera, pour le même prix, 5 m² de cellules en toiture. Bon an mal an, il économisera



La Ville de Neuchâtel fait une promotion de l'énergie solaire photovoltaïque en réalisant des installations sur ses propres bâtiments, comme ici sur le stade de la Maladière avec un champ de cellules d'une surface de 750 m². • Photo: sp

sera 550 kWh d'électricité, soit un montant de 165 francs au prix actuel de l'électricité.

Cette réalité en surprendra probablement plus d'un: le solaire thermique n'est pas rentable..., par contre le photovoltaïque présente un meilleur retour à l'investissement! Il est temps d'oser avouer que l'utilisa-

tion des énergies renouvelables a un coût supérieur aux énergies traditionnelles.

C.T.



www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

Bar & Caveau du King (rue du Seyon 38), mercredi 1^{er} avril dès 21h, jazz: Good Blend 4TET. Entrée libre, collecte.

Jeudi 2 avril dès 20h, jazz New Orleans: I love jazz. Entrée libre.

Vendredi 3 avril à 22h, funk, rock, pop: Fonzie family (CH/ne). www.barking.ch

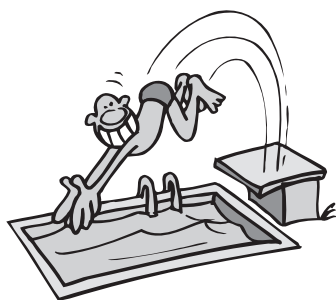
Case à chocs (quai Ph.-Godet 20), vendredi 3 avril à 22h, Moon unit, Pillooski, Larytta, Aleks session. Portes à 22h.

Queen Kong Club, jeudi 2 avril, Delaney Davidson, 78 RPM Selector aka Rosita Warlock & Mr Djub, DJ On The Road. Portes à 21h30. Entrée: Fr. 10.-. Vendredi 3 avril, Tim & Puma Mimi, Candie Hank, Zombie disco squad. Portes à 22h. Prix d'entrée combiné avec la grande salle.

Samedi 4 avril, Gurzuf, Dent May, Miss Ipi, DJ Sir Zodiac. Portes à 22h. Entrée: Fr. 15.-.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.



La piscine intérieure sera fermée au public samedi 4 avril dès 19 heures (sortie de l'eau à 18h15), en raison d'un match de water polo. Pour davantage d'informations, visitez le site: www.rfnwp.ch

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h

et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch



Football corporatif

Jeudi 2 avril, terrain des Charmettes, 18h45, Medtronic-Kyphon-Paneraï, groupe B.

A 20h15, Chicken-Neotime groupe A.

Lundi 6 avril, terrain des Charmettes, 18h45, La Gondola-Mikron, coupe.

A 20h15, Casa d'Italia-Chicken, coupe.

Mardi 7 avril, terrain des Charmettes, 18h45, Metalor-Paneraï, groupe B.

A 20h15, Bar 21-Philip Morris, groupe A.

Football

Vendredi 3 avril, Pierre-à-Bot terrain naturel, 20h15, Audax-Cornaux, vétérans.

Samedi 4 avril, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 9h, Serrières-St-Imier, juniors E2.

A 9h, Serrières-AS Vallée, juniors E3. A 10h45, Serrières-Cortailod, juniors D2.

A 13h, Serrières-Le Landeron, juniors C.

A 15h, Audax-Fleurier, juniors A.

A 18h, Espagnol-Fleurier, 3^e ligue. Samedi 4 avril, terrain I du Chanet (grand), 13h, NE Xamax-Team Riviera, M14.

Samedi 4 avril, stade de la Maladière, 13h, Team Fribourg AFF-Xamax-Team Aargau, M17.

A 15h30, Team Fribourg AFF-Xamax-Team Ticino, M18.

Dimanche 5 avril, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 10h, Helvetia-Dombresson, 4^e ligue.

A 13h, Audax-Auvernier, 4^e ligue.

A 16h, Audax-St-Blaise, 2^e ligue.

Dimanche 5 avril, stade de la Maladière, 16h, NE Xamax-BSC Young Boys, ASL.



Le directeur des finances s'explique sur l'excédent de charges des comptes 2008

« Nous aurions dû être excédentaires »

Alors que le budget de l'exercice 2008 de la Ville prévoyait un déficit de 2'353'500 francs, les comptes 2008 bouclent avec un excédent de charges de 3'632'784 francs, soit 1,3 million de plus que ce qui était prévu. Explication avec Alain Ribaux, directeur des finances, qui mène avec le Conseil communal une lutte constante pour la maîtrise des charges.

L'année 2008 est considérée comme une année de bonne conjoncture. Pourtant, la Ville boucle ses comptes avec un déficit plus lourd que prévu...

Cela montre une certaine fragilité des comptes. C'est assez inquiétant, d'autant plus que les autres collectivités publiques, le canton notamment, annoncent des chiffres excédentaires. Pour beaucoup de monde, 2008 reste une année record. La conjoncture ne s'est dégradée qu'en septembre. Nous aurions dû logiquement être excédentaires dans nos comptes. Il ne faut toutefois pas oublier que nous avons intégré en 2008 une opération comptable relative à Viteos, à hauteur de 2,2 millions, plutôt que de la répartir sur cinq ans. En quelque sorte, le budget est donc respecté.

Que s'est-il passé, néanmoins?

Bien que l'impôt sur les revenus des personnes physiques ait été exceptionnel (quelque trois millions de francs de plus qu'en 2007), nous avons enregistré par rapport à 2007, une perte de 20 millions de francs du côté des personnes morales ou de 10 millions si on ne compte pas la manne exceptionnelle de Philip Morris en 2007. D'un autre côté, nous avons certainement des charges trop élevées, notamment au niveau de l'agglomération. Nous offrons des infrastructures et des prestations dont toute la région profite.

Les charges les plus importantes concernent le personnel de la Ville. En 2008, vous avez déjà réduit les coûts. Que va-t-il se passer pour les employés de la commune?

Le Conseil communal entretient une réflexion permanente s'agissant des charges de personnel. En 2008, il y a eu le transfert à l'Etat d'une quinzaine de postes de policiers et une ou deux suppressions de postes. En outre, tous les postes prévus au budget n'ont pas été pourvus. Pour l'année en cours, deux ou trois réorganisations sont intervenues à l'occasion de

départs à la retraite et le service de contribution a été transféré à l'Etat. L'implantation de conteneurs enterrés en ville, par exemple, permettra une diminution des postes de sonneurs, sur les camions de la voirie, toujours dans le respect des personnes.

Combien va coûter l'entrée dans la Caisse de pensions unique, est-ce préoccupant?

Oui, car nous devons extraire cette somme de notre fortune nette, qui s'élevait à 24 millions à la fin de l'année 2008. Or nous savons que le coût d'entrée à la Caisse de pensions unique sera de l'ordre de plusieurs millions – une évaluation plus fine étant impossible à l'heure actuelle. Si notre fortune nette devait tomber à zéro, nous ne pourrions plus nous permettre de présenter un budget déficitaire, sous peine de mise sous tutelle par l'Etat. Le Conseil communal est donc conscient du fait qu'en fin d'année, un montant important sera délivré, conséquence de notre taux de couverture actuel. Il nous faut maintenant anticiper. Des discussions sont déjà en cours entre les responsables des différentes Caisses de pensions et les employeurs, afin de trouver une

solution compatible avec les finances de la Ville.

Dans la situation actuelle, une augmentation d'impôts est-elle envisageable?

Toutes les options restent ouvertes mais pour l'instant, c'est le budget 2010 qui va mobiliser les forces du Conseil communal durant les mois à venir. Quant à l'année 2009, elle ne sera peut-être pas si morose, avec de bonnes entrées pour les personnes physiques et pour les personnes morales qui sont encore dans l'élan des bons résultats 2008. En revanche, en 2010, nous compterons avec une baisse des revenus et une augmentation de l'aide sociale, ainsi que de l'aide à l'intégration professionnelle, ce qui pourrait correspondre à de gros montants. Il est à craindre que les premiers chômeurs arrivent en fin de droit en 2010.

Après la pluie, le beau temps?

Passé le cap difficile de 2010-2011, on peut espérer une reprise économique. Le travail d'assainissement et de restructuration pourra alors pleinement porter ses fruits. Et Neuchâtel retrouvera l'ambition qui doit être la sienne. (lap)

La Ville a investi 1,5 million de francs en 2008 pour l'implantation de conteneurs enterrés.



Les revenus de l'impôt sur les personnes

La fragilité

Les comptes 2008 ne sont pas tout à fait réjouissants pour la Ville de Neuchâtel, qui boucle son exercice avec 3'632'784 francs d'excédent de charges, au lieu des 2'353'500 francs prévus au budget. La baisse des revenus de l'impôt sur les personnes morales (20 millions de moins qu'en 2007) est l'une des raisons de ce mauvais résultat.

«La crise s'est invitée dans le canton et la Ville en est la première victime», a constaté hier le directeur des finances Alain Ribaux, à l'occasion de la présentation des comptes. En effet, malgré un encaissement exceptionnel de l'impôt sur les personnes physiques (trois millions de plus qu'en 2007), les recettes liées à l'impôt sur



La reprise du droit de superficie rue des Tunnels compte parmi les principaux investissements bruts (1,2 million de francs).

les morales ont diminué de vingt millions depuis 2007

financière de la Ville

les personnes morales, qui a diminué de 20 millions (Philip Morris: 10 millions, UBS: 4,5 millions, départ d'une société: 0,5 millions, impôt sur le capital: 5 millions) a péjoré les comptes de la Ville.

Mauvaise élève

Ce constat met en évidence la fragilité financière de la Ville, que la manne supplémentaire du plus gros contribuable de la Ville (2x10 millions) avait masqué durant les deux derniers exercices, tout juste bénéficiaires en période de vaches grasses. A présent, Neuchâtel se retrouve parmi les mauvais élèves du canton, les autres collectivités, dont l'Etat, ayant présenté des comptes excédentaires. «Les bons résultats de l'industrie horlogère ont

fait exploser les recettes fiscales du haut du canton», a argué Alain Ribaux pour expliquer partiellement cette situation.

Fortune faible

La fortune nette de la Ville s'élevait fin 2008 à près de 24 millions de francs. Un montant insuffisant pour le directeur des finances, qui craint que l'entrée dans la Caisse de pensions unique ne coûte fort cher et n'entame sérieusement les réserves.

Viteos

Malgré l'excédent de charges pour 2008, quelques points positifs ont toutefois été abordés. Ainsi, le résultat des comptes 2008 comprend la non-comptabilisation d'un demi-dividende

des revenus de Viteos SA, qui équivaut à 2,2 millions de francs. Le décalage d'un an sera ainsi définitivement absorbé et il n'affectera plus les comptes futurs. S'agissant des charges de personnel, elles sont inférieures à ce qui était prévu (2,5 millions en moins) grâce à des transferts de postes à l'Etat, à des réorganisations et à la renonciation à pourvoir des postes prévus au budget. Enfin, les charges ont été maîtrisées, baissant même de 0,8%.

Lueurs

Autre point positif, une forte amélioration (2,2 millions) a pu être constatée au niveau des intérêts de la dette. Cela découle du fait que le recours à l'emprunt a été largement inférieur aux prévisions et que le renouvellement

d'emprunts a pu intervenir à de bonnes conditions, grâce au niveau historiquement bas des taux d'intérêt. L'endettement de la Ville s'est par ailleurs résorbé de manière importante, passant de 518 à 482 millions de francs.

Raisonnement inquiet

Le Conseil communal n'est donc pas atterré par les résultats des comptes, mais «raisonnablement inquiet», comme l'a indiqué le directeur des finances. La population neuchâteloise a par ailleurs continué de croître, grâce à la politique de densification urbaine menée depuis plusieurs années. Ce phénomène permettra d'augmenter les ressources propres de la Ville. (lap)



Le Conseil général devra se prononcer lundi sur une mesure visant à contenir les salaires du personnel de la commune

Comment contenir la hausse des salaires ?

Depuis 2002, un système d'échelonnage automatique règle le salaire des employés de la Ville, qui voient leur paie augmenter graduellement, provoquant de fait un accroissement de la masse salariale. Le phénomène est-il comparable dans d'autres collectivités publiques? Et le système, peut-il être modifié voire amélioré? Ont demandé fin 2006 les membres du Conseil général à l'exécutif, à travers un postulat interpartis. Le Conseil communal propose, en guise de réponse provisoire, de retarder la date d'octroi de la première augmentation.

Pour expliquer et comprendre le phénomène de l'accroissement de la masse salariale, le Conseil communal, comme souhaité par le Conseil général, a mandaté la société suisse de conseil Corporate consulting, afin d'analyser la politique de rémunération de la Ville. En effet, ces dernières années, la masse salariale n'a cessé de gonfler, en dépit des efforts déployés, tels que le non-remplacement des collaborateurs démissionnaires et la restructuration de services.

Historique et salaire

Le système actuel découle d'une révision du système de rémunération, qui a été mise en application en janvier 2002. Selon cette politique, 13 niveaux sont introduits et la rémunération évolue sur 27 échelons, avec une progression de salaire plus forte en début qu'en fin de carrière. Le salaire de base d'un employé est donc composé principalement de la paie totalement indexée au coût de la vie et correspondant à son niveau de fonction, ainsi qu'à l'échelon auquel il correspond. La progression du salaire évolue selon le principe de l'octroi automatique d'échelon. Ainsi, tant que le collaborateur n'a pas atteint le salaire maximum de son niveau, il se voit attribuer un échelon par année. Ces derniers sont calculés en utilisant des pourcentages du salaire de l'année précédente, variant de 2,5 (échelons 1-10) à 0,5% (échelons 21-27). Quant à la progression des salaires, elle est la même pour les fonctions à faibles responsabilités et celles à responsabilités importantes.

Moyenne

Selon une analyse datant d'avril 2007, la moyenne d'âge homme et femmes confondus est de 43 ans, ce qui correspond aux valeurs des autres administrations publiques observées. Ce constat implique qu'un grand nombre de collaborateurs partiront à la retraite dans environ 19 ans. Par ailleurs, près de 580 personnes (sur les 871 personnes de l'échantillon analysé) ont un échelon inférieur à 16. En somme, la majeure partie des collaborateurs pourra encore prétendre à l'octroi automatique d'échelons durant un minimum de 13 ans. Ce qui fera encore augmenter la masse salariale pour les dix prochaines années.

Comparaison avec le marché

Sur l'échantillon utilisé pour la comparaison avec le marché, Neuchâtel, avec un maximum de rémunération situé à 176'803 francs et un minimum à 47'343, se situe en-dessous de la moyenne. A noter toutefois que le niveau de vie n'est pas semblable dans toutes les localités utilisées pour l'analyse (Carouge, Genève, La Chaux-de-Fonds...).

Canton plus sévère

Le canton de Neuchâtel a lui adopté une politique de limitation du phénomène des échelons aux 24 premiers, afin de contenir l'augmentation de la masse salariale. A partir du 25^e échelon, l'automatisme est remplacé par la disponibilité budgétaire. Serait-ce une solution pour la Ville? Pas pour une économie immédiate, selon le Conseil communal, car la majorité des salaires des collaborateurs se situe actuellement en dessous de l'échelon 20.

Proposition

D'après les projections de l'étude, la masse salariale de la Ville va augmenter en moyenne de 1,61% en dix ans. En 2006, la situation financière de la



Le système actuel de rémunération des employés fait continuellement gonfler la masse salariale.

Ville avait déjà provoqué une retenue de 2% sur les traitements du personnel, finalement restituée en 2007, puis une contribution de 1% en 2007, remboursée en 2008. Le Conseil communal a par ailleurs déjà proposé de garantir seulement 1/3 d'un échelon, les 2/3 restants ne pouvant être accordés aux collaborateurs que si les moyens financiers de la Ville le permettent. Sans succès auprès des Associations du personnel. Quant à la proposition d'indexation partielle des salaires au coût de la vie, présentée par le Conseil communal lors du budget 2009, elle n'avait guère séduit le Conseil général.

Solution

Le Conseil communal propose à présent de modifier un arrêté en introduisant une mesure provisoire qui consiste à retarder l'octroi du premier échelon et de n'accorder la première augmentation qu'après un an d'activité ininterrompue, au premier janvier, alors qu'auparavant, une fraction d'année égale ou supérieure à six mois comptait comme une année entière. Cette mesure provisoire, saluée unanimement par les Associations du personnel, permettra de patienter en attendant la révision du système de rémunération. Car l'étude démontre bien que l'augmentation de la masse salariale n'est pas liée à une grille de traitement surévaluée, mais bien aux mécanismes du système choisi en 2002.

Prendre acte

Le Conseil communal demandera donc lundi aux membres du législatif d'accepter le report de l'attribution du premier échelon, d'adopter un arrêté stipulant que l'exécutif et les Associations du personnel peuvent convenir d'un processus de consultation-négociation et de prendre acte de la volonté du Conseil communal de réviser le système de rémunération du personnel communal. (lap)



Vente et échanges de terrains

Le Conseil général se prononcera également lundi sur le transfert de terrains entre les communes de Boudry et de Brot-Dessous, l'Etat et la Ville de Neuchâtel. Ces cessions ou transferts découlent de la correction de la H10 entre Frerereules et le Prêdu-Cloître sur les territoires de Brot-Dessous et Rochefort. Les élus devront également donner leur accord à la vente d'une parcelle de 494 m² sise entre les rues de l'Orée et de Sainte-Hélène qui abrite deux transformateurs électriques et des câbles basse et moyenne tension. Le voisin propose 55'000 francs pour acquérir ce terrain inconstructible de façon à pouvoir bâtir sur sa propre propriété deux appartements de 150 m² avec garages.

A propos...



La clé du savoir?

Le développement continu et fulgurant des technologies de l'information et de la communication place les jeunes générations devant de nouveaux défis. La maîtrise de ces outils représente un atout supplémentaire dans notre société moderne, tant il est vrai que manipuler avec aisance l'ordinateur fait désormais partie des compétences élémentaires dont doivent disposer les jeunes gens pour saisir les opportunités sur le marché de l'emploi. C'est, sûrement fort, de ce constat qu'un informaticien finlandais n'a pas hésité à transformer sa prothèse au doigt en clé USB! Un accident de moto a en effet eu raison de l'annuaire de ce jeune homme de 24 ans à la créativité débordante et qui n'a pas eu peur d'aller, comme un homme libre, jusqu'au bout de sa pensée... «C'est une solution amusante», plaisante-t-il, pour conserver des photos, divers programmes et de nombreuses informations. Gardons cependant à l'esprit qu'une poignée de bon sens vaut mieux qu'un baril de connaissances, fussent-elles à portée de main!

Rémy Voirol

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 23 au 29 mars 2009

- Température extérieure moyenne: 6.0° C.
- Degrés-jours: 97.9 DJ.

Bourse aux monnaies

La traditionnelle bourse aux monnaies, médailles et billets de banque aura lieu

samedi 4 avril de 9 à 12 heures et de 13h30 à 16h30
au Cercle National, place Pury.
Entrée libre.

Quinze marchands proposeront un choix varié de monnaies et médailles suisses, cantonales et étrangères.

Durant toute la durée de la manifestation, les collectionneurs et le public auront la possibilité de faire évaluer au stand d'information leurs pièces, médailles et billets de banque.

La Ville officielle

Le Conseil général siégera lundi

Vente et transfert de terrains

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 6 avril 2009, à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour de la séance est le suivant:

Rapports du Conseil communal

09-006

Rapport du Conseil communal concernant la vente d'une parcelle de terrain sise entre la rue de l'Orée et la rue de Sainte-Hélène.

09-007

Rapport du Conseil communal concernant le transfert de terrains faisant suite à la correction et au nouvel aménagement de la H10 entre Freretereules Est et le Pré-du-Cloître sur les territoires communaux de Brot-Dessous et Rochefort.

09-008

Rapport intermédiaire du Conseil communal relatif au postulat interpartis N° 06-504 concernant le Règlement du personnel de la Ville de Neuchâtel.

Autres objets

07-403

Proposition des groupes radical et libéral, dont l'urgence est demandée, par M. Blaise Péquignot et consorts, relative à la maîtrise des finances communales (équilibre budgétaire). **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

07-404

Proposition des groupes PopVertsSol et socialiste, par M. Nicolas de Pury et consorts, relative à la modification du Règlement général de la Commune de Neuchâtel du 17 mai 1972, par l'introduction d'un article 160 (nouveau): fortune nette et coefficient fiscal. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

07-505

Postulat du groupe UDC, par M. Frédéric Guyot et consorts, relatif à la demande de l'étude de l'introduction d'un arrêté sur le frein à l'endettement et au respect de normes budgétaires pour l'établissement des budgets communaux de la Commune de Neuchâtel. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février**

2008.)

08-613

Interpellation des groupes ULR, UDC et PopVertsSol, par MM. Blaise Péquignot, Steven Bill et Nicolas de Pury, concernant «l'avenue des Alpes et la sécurité des piétons en particulier».

09-301

Motion du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, «pour un Noctabus inter-villes.»

09-401

Proposition du groupe PopVertsSol, par M^{me} Catherine Loetscher Schneider et consorts, concernant le ramassage des déchets verts.

09-602

Interpellation du groupe PLR par M^{me} Amelie Blohm Gueissaz et consorts, concernant le nouveau bâtiment à loyer modéré comme contrepartie de la mise à disposition des terrains aux Cadolles.

09-603

Interpellation du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Récupération des déchets: quelle information à la population?».

09-302

Motion du groupe socialiste par M^{me} Martine Docourt et consorts, intitulée «Renforcer le tri et la collecte des déchets recyclables».

09-505

Postulat de M^{me} Dorothée Ecklin, PopVertsSol, pour la participation des Parlements au Réseau des Trois villes.

Neuchâtel, le 18 mars 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Pascal Sandoz

Le chancelier,
Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

Conseil communal

Arrêté

proclamant élu membre du Conseil communal Monsieur Olivier Arni (Du 30 mars 2009)

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir le siège devenu vacant au Conseil communal, par suite de la démission de Mme Valérie Garbani, avec effet au 5 juillet 2009,

vu le résultat de l'élection du Conseil communal du 27 avril 2008; vu le désistement de M. Pierre Bonhôte, premier suppléant, du 23 mars 2009;

vu la loi sur les Communes, du 21 décembre 1964;

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984;

vu l'article 62 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 17 mai 1972, et ses modifications subséquentes,

arrête:

Article premier. – M. Olivier Arni, deuxième suppléant de la liste socialiste, à laquelle appartient le siège devenu vacant, est proclamé élu membre du Conseil communal, avec effet au 6 juillet 2009.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié dans le journal officiel Vivre la Ville; il en sera délivré un exemplaire à M. Olivier Arni.

Neuchâtel, le 30 mars 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Pascal Sandoz

Le chancelier,
Rémy Voirol

Anim'Action

Quartier de Serrières: jouer et partager

dimanche 5 avril de 12 à 17 heures
au Cercle de Serrières
rue de Coquemène 1

Buffet canadien et jeux de société, animation ludique surprise, goûter offert.

Amenez de quoi boire et manger pour midi et apportez votre jeu préféré. Jeux à disposition sur place pour petits et grands.

Organisation *AQSB*



Une manifestation peu banale se déroulera aujourd'hui dès 8 heures au Château

Quand les médecins montent au Château

Laure-Anne Pessina



Non, ce n'est pas un poisson... les blouses blanches de tout le canton se réuniront au Château aujourd'hui 1^{er} avril à l'occasion d'une journée de mobilisation prévue dans toute la Suisse. Dès 8 heures du matin, les médecins-généralistes iront donc clamer leur mécontentement quant à l'abaissement des tarifs de laboratoire des cabinets privés. Ce mouvement de grève atypique et exceptionnel, pour une profession libérale, prouve que les médecins-généralistes en ont ras-le-patate. Ils dénoncent le dénigrement de la profession médicale et critiquent à raison la façon « irrationnelle et incompréhensible » dont le Conseiller fédéral Pascal Couchepin s'en prend à leur métier.



Les médecins généralistes craignent de voir leur profession se vider de sa substance. • Photo: sp

« Dans le canton de Neuchâtel, 50% des médecins généralistes ont plus de 55 ans. Dans 10 ans, 70 médecins de famille auront pris leur retraite », annonce l'un des flyers de l'Association Neuchâteloise des Médecins Omnipraticiens (ANMO), barré d'un

trait rouge annonçant « liquidation généralistes » et orné de la mention « soldes ».

Pourquoi ils manifestent

En prenant la décision d'abaisser les tarifs des laboratoires de cabinets

privés, Pascal Couchepin, qui estime pouvoir économiser 200 millions de francs, a mis le feu aux poudres. Cette décision devrait en effet entraîner la fermeture de plusieurs laboratoires de cabinet, pour cause de non-rentabilité. « Le laboratoire d'urgence est un outil essentiel, (...) il permet de poser des diagnostics et d'éviter des hospitalisations », continue le flyer. La colère ne serait pas si grande si cette mesure ne faisait pas suite à toute une série d'attaques contre la profession de médecin généraliste, qui ne séduit désormais plus les jeunes étudiants.

Solidarité?

La semaine dernière, ils étaient nombreux à manifester à Lausanne (2000) et à Genève (3000), à coup de pancartes clamant notamment « Couchepin, malsain ». Solidaires, les assistantes sociales et autres citoyens avaient fait le déplacement. Qu'en sera-t-il à Neuchâtel? Le mouvement de grève des médecins trouve-t-il sa légitimité auprès des Neuchâtelois? Réponse aujourd'hui au Château. (lap)



A travers l'histoire



Un bout de l'Hôtel de Ville, la Maison du Concert, l'Hôtel du Lac et l'imprimerie de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, au début du XX^e siècle.



Urgences sanitaires et électriques

Nouveau service de piquet

Une trentaine d'entreprises d'installations sanitaires et électriques se sont réunies pour assurer un service de piquet en remplacement des anciens services industriels.

Depuis le 30 mars 2009, les urgences sont assurées 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 pour l'ensemble du Littoral neuchâtelois et le Val-de-Ruz. Les alertes transiteront par la société de surveillance EGS, qui alarmera les installateurs assurant le service de piquet. Le but étant de parer au plus urgent.

Il est recommandé aux propriétaires d'immeubles et aux gérances de souscrire un abonnement. Le haut du canton compte déjà plus de 1'200 abonnements : le système a fait ses preuves depuis 2003.

Pour tous renseignements : Sandra Tazzer, administratrice de l'AIED (Association InterEntreprises de Dépannage) Littoral et Val-de-Ruz, tél. 032 843 49 58.



Les Lundis des mots

Lundi 6 avril à 18 heures à la Galerie YD, rue Fleury 6 :

Causerie avec Eric Hazan

Fondateur et directeur de la Fabrique éditions, Paris.

Lundi 20 avril à 18 heures à la Librairie le Cabinet d'Amateur, escalier du Château 2 :

Critique de la déception

Café philosophique avec le P^r P.-L. Dubied.



Labyrinthe lumineux et méditatif

Durant le temps de Carême, les églises réformées et catholiques de Neuchâtel proposeront à la population, un labyrinthe lumineux et méditatif, visible dans le hall d'entrée du Temple du Bas.

L'exposition «La vie est là pour tous, en chemin vers la justice» célébrant les 40 ans de travail commun pour la campagne œcuménique suisse sera également visible du 1^{er} au 4 avril.

Temple du Bas, du 1^{er} au 4 avril de 17 à 20 heures. Dimanche 5 avril à 10h15, méditation autour du labyrinthe.

La Ville officielle



Election du Grand Conseil et du Conseil d'Etat

Convocation des électrices et électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection du Grand Conseil et du Conseil d'Etat

le 5 avril 2009

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975, et son ordonnance du 16 octobre 1991 ;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat du 21 janvier 2009 ;

le Conseil communal précise :

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à timbrer**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 5 avril 2009 à 10 heures, au plus tard**.

Vote par Internet

Il ne sera pas possible de voter par Internet lors de ce scrutin.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 5 avril 2009 au bureau électoral de Neuchâtel, Faubourg du Lac 1, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 5 avril 2009, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter ?

Sont électrices et électeurs en matière cantonale :

- les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit ;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse ;
- les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.



Echos

■ Dimanche dernier, le Conseil communal a été représenté par M. Blaise Péquignot, vice-président du Conseil général, aux festivités du carnaval de Besançon, ville jumelée avec Neuchâtel.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, directrice de la culture, au vernissage de l'exposition «Le monde selon Suchard» au Musée d'art et d'histoire.

■ Dimanche, le Conseil communal sera représenté par M. Blaise Péquignot, vice-président du Conseil général, à la représentation de la Passion du Toggenbourg, en la Basilique Notre-Dame.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Eveline et Emilio Marcacci-Egli, Riquita et Livio Quadroni-Fantoni, à l'occasion du 55^e anniversaire de leurs mariages, et à M^{me} et M. Simone et Robert Müller-Kohler, à l'occasion du 65^e anniversaire de leur mariage

■ Le Conseil communal a également adressé ses félicitations et ses vœux à M. Gottfried Käser, à l'occasion de son entrée dans sa 102^e année.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 3 avril 2009 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse ;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20 ;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 4 mars 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

**Le président,
Pascal Sandoz**

**Le chancelier,
Rémy Voirol**

Programme cinéma pour la semaine du 1^{er} au 7 avril**APOLLO 1** 032 710 10 33**SAFARI**

1^{er} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Kad Merad, Lionel Abelanski.
De Olivier Baroux. Première suisse.

APOLLO 2 032 710 10 33**DUPLICITY**

2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF ve, me au lu 20h15, ve au di 17h30.
VO s-t fr/all. me/je, lu/ma 17h30, ma 20h15.
Acteurs: Julia Roberts, Clive Owen, Tom Wilkinson.
De Tony Gilroy.

APOLLO 2 032 710 10 33**LE CHIHUAHUA DE BEVERLY HILLS**

2^e semaine. 7 ans sug. 7 ans. VF me au ma 15h.
Acteurs: Drew Barrymore, Salma Hayek, Jamie Lee Curtis.
De Raja Gosnell.

APOLLO 2 032 710 10 33**FAST & FURIOUS 4**

1^{er} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Vin Diesel, Paul Walker, Jordana Brewster.
De Justin Lin.

APOLLO 3 032 710 10 33**GRAN TORINO**

6^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me, ve au ma 20h30. VO angl. s-t fr/all. je 20h30.
Acteurs: Clint Eastwood, Bee Vang, Ahney Her.
De Clint Eastwood.

APOLLO 3 032 710 10 33**MARLEY & MOI**

5^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15.
Acteurs: Jennifer Aniston, Owen Wilson.
De David Frankel.

APOLLO 3 032 710 10 33**L'INFILTRÉ**

1^{er} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h, ve/sa 23h15.
Acteurs: Antoine Basler, David La Haye, Lucie Laurier.
De Dominique Othenin-Girard. Première suisse.

ARCADES 032 710 10 44**MONSTRES CONTRE ALIENS**

1^{er} semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me 18h15, 20h30, je au ma 15h, 17h45, 20h15, ve/sa 22h45.
De Rob Letterman Conrad Vernon.
Première suisse.

BIO 032 710 10 55**LE LISEUR**

1^{er} semaine. 12 ans sug. 14 ans. VF me, ve au ma 20h15, ve au di 17h30. VO angl. s-t fr/all. me/je, lu/ma 17h30, je 20h15.
Acteurs: Kate Winslet, Ralph Fiennes, Bruno Ganz.
De Stephen Daldry.

BIO 032 710 10 55**LA PREMIÈRE ÉTOILE**

2^e semaine. 7 ans sug. 10 ans. VF me au ma 15h30.
Acteurs: Lucien Jean-Baptiste, Anne Consigny.
De Lucien Jean-Baptiste.

REX 032 710 10 77**PRÉDICTIONS**

1^{er} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 23h15, sa/di 15h15.
Acteurs: Nicolas Cage, Rose Byrne, Adrienne Pickering, D'Alex Proyas.

REX 032 710 10 77**MONSTRES CONTRE ALIENS**

1^{er} semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me 15h.
De Rob Letterman Conrad Vernon.
Première suisse.

REX 032 710 10 77**LES TROIS SINGES**

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h.
De Nuri Bilge Ceylan.

REX 032 710 10 77**LAST CHANCE FOR LOVE**

3^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF je/ve, lu/ma 15h45
Acteurs: Dustin Hoffman, Emma Thompson.
De Joel Hopkins.

STUDIO 032 710 10 88**COCO**

3^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15, 20h30.
Acteurs: Gad Elmaleh, Pascale Arbillot, Manu Payet.
De Gad Elmaleh.

STUDIO 032 710 10 88**SLUMDOG MILLIONAIRE**

10^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Dev Patel, Mia Drake, Freida Pinto.
De Danny Boyle. Derniers jours.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Services industriels – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Solidarité Femmes – Région Neuchâtel: bureau d'information, de prévention, de consultation et foyer d'accueil pour femmes (avec ou sans enfants) victimes de violences conjugales. Consultation chaque mardi matin et mercredi après-midi et sur rendez-vous. Permanence téléphonique tous les jours de 18h à 21h. Rue du Puits 1 (entrée rue du Soleil 2) La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 60 10.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

Soins et aide à domicile

Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile et de soins ambulatoires, service d'aide familiale, passage Max.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 4 et dimanche 5 avril

Les Rameaux*Sud:*

Collégiale: di à 10h, culte d'accueil de Simon Peguiron, nouvel organiste, avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 10h15, célébration autour du labyrinthe lumineux et méditatif. Jeudi à 10h, méditation, salle du refuge. Vendredi 3 avril à 12h, repas communautaire.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

Maladière: samedi 4 à 18h, culte Parole & Musique, avec sainte cène. Fête des Rameaux «Roi sans couronne». R. Märki, orgue, P. Märki, violon.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 5. April 17 Uhr (Palmsonntag) Andacht mit anschl. Imbiss im Kirchgemeindehaus Poudrières 21, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h30, messes des Rameaux avec procession. Di à 11h30, messe en italien.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe des Rameaux avec procession.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe des Rameaux avec procession.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe des Rameaux avec procession. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe dimanche des Rameaux à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Catherine Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... destruction de la fabrique 9 Suchard, première Case à chocs.



pro infirmis
L'organisation pour les
personnes handicapées

**Votre plus
beau cadeau**

Un legs pour
Pro Infirmis

Annonce gratuite



Hans Tschumper, 82 ans, raconte ses 40 années de labeur dans le temple du Suchard Express et des Sugus

Fantastique histoire chocolatée

L'exposition «Le monde selon Suchard» ouvrira ses portes dimanche au Musée d'art et d'histoire, permettant aux visiteurs de découvrir les clés d'une magnifique aventure industrielle, celle de Philippe Suchard. Retour sur cet univers de cacao avec Hans Tschumper, ancien chef marketing chez Suchard et père du Suchard Express, qu'il contribua à populariser auprès d'un large public. A 82 ans, cet homme de tête et de contact a encore réussi récemment à récolter de nombreux fonds pour cette grande exposition, qui célèbre la mémoire de l'entreprise qu'il a tant aimée.

Comment avez-vous atterri à la fabrique Suchard?

Après avoir effectué un apprentissage commercial à Olten, je souhaitais venir en Suisse romande pour perfectionner mon français. J'aimais le chocolat et j'ai postulé dans différentes fabriques mais c'est Suchard qui a retenu mon dossier. J'y ai été engagé en 1948, comme aide-correspondant. C'était la période de l'après-guerre et il y avait encore la pénurie, ainsi que des cartes de rationnement. Nous travaillions 10 à 12 heures par jour, en accord avec la doctrine figurant maintenant sur le buste de Philippe Suchard à Serrières: ora et labora (prie et travaille). En 1951, je suis devenu chef d'un groupe de vente interne et en 1963, on me nommait «product manager»



pour le Suchard Express, nouvellement créé. Etant bilingue, j'ai présenté le produit en Allemagne, en France et en Autriche. Ensuite, après la fusion avec Tobler, en 1970, je me suis occupé des produits dits non-chocolatés (Suchard Express, Sugus, Chupa Chups, jusqu'ici représentés par Renaud...) en tant que chef marketing.



«La venue à l'usine en 1960 du prince Rainier III de Monaco et de la princesse Grace Kelly fut l'un des temps forts de la fabrique.»

Quelles publicités célèbres avez-vous contribué à réaliser?

Toutes celles qui ont paru sur le Suchard Express, notamment. Mais je tiens à préciser qu'il s'agissait avant tout d'un travail d'équipe. En 1982, Klaus Jacobs est arrivé et il voulait se concentrer uniquement sur le chocolat, le café et le Suchard Express. Il a donc cédé toutes les petites fabriques que Suchard avait achetées et j'ai repris mon rôle de directeur de ventes internes.

L'esprit philanthropique de Philippe Suchard vis-à-vis de ses employés a fait couler beaucoup d'encre autrefois. Cette philosophie était-elle toujours présente à votre époque?

Oui, c'était une période très paternaliste et il y avait peu de conflits. Durant ma carrière, j'ai eu plusieurs chefs différents et à chaque

fois il m'était possible de m'exprimer et de dire clairement ce que je pensais. Quant à M. Lichti, le directeur de l'époque, il était proche des employés et les connaissait bien. Il y avait un côté très humain dans notre travail. Vous savez, comme je l'ai appris aux cours de Brunnen, que j'ai pu suivre en 1974, afin de parfaire ma formation, pour obtenir de bons

résultats dans une entreprise, il faut donner des responsabilités aux travailleurs, faire confiance, remercier régulièrement, faire les critiques entre quatre yeux et toujours contrôler que le client soit bien servi. Pour ma part, j'offrais une bouteille de Bordeaux à chaque employé le jour de son anniversaire.

Et la cité Suchard, qui abritait-elle?

Lorsque Klaus Jacob est arrivé, en 1982, non seulement il a augmenté les salaires et la caisse de retraite, mais il a également estimé que les ouvriers n'avaient plus besoin de vivre dans la cité Suchard. Il a donc proposé aux locataires d'acheter les logements à des prix très raisonnables. Cela démontre que Klaus Jacob avait deux visages, l'un très strict et très «chef», et un autre très «juste». Actuellement, je crois qu'il y a encore des ouvriers à la retraite qui résident dans ces maisons.

Quels ont été pour vous les moments forts de l'usine Suchard?

Le 20 octobre 1957, un incendie s'est déclaré dans la fabrique de confiserie à Serrières. C'était impressionnant. Puis il s'est passé quelque chose de beau. Comme la catastrophe était arrivée peu avant Noël, Lindt et d'autres de nos concurrents, dans un élan de solidarité, avaient mis leurs locaux

à notre disposition pour la fabrication de nos pralinés. Actuellement, si ce genre d'accident devait arriver, les concurrents s'en réjouiraient plutôt! Un autre événement a marqué la vie de la fabrique: la venue à l'usine en 1960 du prince Rainier III de Monaco et de la princesse Grace Kelly. Cette femme avait su rester simple, malgré la célébrité et lorsque nous avons appris son décès, cela nous avait fait beaucoup de peine.

Pour revenir au présent, vous vous êtes occupé de chercher des fonds pour l'exposition Le monde selon Suchard. Cela vous tient-il à cœur?

Oui, je garde un très bon souvenir de mes quarante années d'activité à la fabrique Suchard. En 2000, la Ville m'avait déjà demandé de trouver des fonds pour un nouveau Théâtre. Puis en 2005, c'était pour la Schubertiade. L'année dernière, Chantal Lafontant s'est approchée de moi pour l'exposition «Le monde selon Suchard». Il manquait alors au budget quelque 340'000 francs. J'ai de bons contacts en Suisse alémanique et cela m'a beau-



coup aidé. Mais vous savez, ce qui compte, ce n'est pas le prestige. Ce qui importe, c'est la crédibilité que j'ai acquise à force de ne choisir que les projets qui tiennent la route. J'applique tous les principes économiques lors de mes transactions et les gens finissent par me faire confiance. Un exemple: peu avant de mourir, Klaus Jacobs (décédé le 11 septembre 2008), que je connaissais et que j'avais contacté, nous a fait le don, à travers la Jacobs Foundation, de 20'000 francs. Cela m'a beaucoup touché. C'était une preuve de son attachement à la fabrique.

Laure-Anne Pessina